

Google Adwords face à la justice allemande

En mai dernier, la Cour de Justice de Hamburg, dans une affaire qui opposait le méta moteur allemand Metaspinner Media à Google, a retiré à Google le droit d'exploiter dans ses AdWords une marque déposée, ici la marque Preispiraten (

prix pirates). Rappelons que le principe des AdWords est de vendre aux enchères des mots clés sur lesquels apparaîtront les liens publicitaires si l'internaute intègre ces mots dans sa requête. La possibilité de faire figurer des marques dans les mots clés représente une sacrée opportunité commerciale pour Google, qui entend multiplier ses revenus en provenance de AdWords en ouvrant ces derniers aux noms commerciaux. La présence de Google devant des juges allemand n'est pas unique. Deux procédures sont en cours en France, menées par Axa et Louis Vuitton, toujours pour usage abusif de marques en regard du droit français et même communautaire, ainsi qu'aux Etats-Unis. « *Google en particulier n'a pas le droit d'exploiter et de détourner les sommes considérables que notre compagnie à investi en construisant notre marque 'Preispiraten'* » a indiqué un porte-parole de Metaspinner Media. Une réflexion que se font de plus en plus d'entreprises sur leurs noms et marques déposés, et que la pratique des AdWords vient heurter de front, ainsi que les législations sur la propriété des marques.